

55

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 septembre 2003 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- WAGNER
LAMPERTSLOCH :	MM URBANY	- MME LEMBERGER	
LOBSANN :	MM KREISS	- WALTER	
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM BASTIAN	- MME FISCHER	

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM MORI, STURM, APPRILL, WEISBECKER, KENNEL et Mme CHALOPPE.

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, et Mme D. ROMAIN-CARCY.

9) Prêts transformables de l'Agence de l'Eau : - Engagement d'un entretien pérenne. (Point rajouté)

Vu les travaux d'aménagement réalisés sur le Seltzbach, en 1998 à PREUSCHDORF, en 2000 à MERKWILLER-PECHELBRONN, en 2001 à KUTZENHAUSEN.

Vu les conventions de l'Agence de l'Eau N° 96A67927, N° 98C67011 et N° 00C67147.

Vu l'étude en cours, par l'Entreprise SINBIO, pour définir les conditions d'entretien pérenne du Seltzbach et de ses affluents.

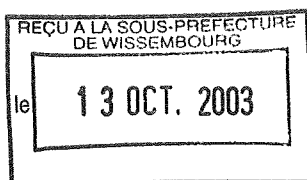
Vu notre poste d'agent de maintenance des espaces naturels, affecté en partie à l'entretien des abords et berges des rivières.

Considérant, que les ouvrages, déjà réalisés et aidés par l'Agence de l'Eau et le Département, sont entretenus de manière régulière, par l'agent de la Communauté de Communes et les agents d'entretien des communes concernées.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

Confirme son engagement à entretenir de manière pérenne les espaces aménagés et cofinancés par des aides du Département et de l'Agence de l'Eau.

Sollicite l'Agence de l'Eau, comme prévu dans les conventions, à transformer les prêts sans intérêt en subvention.



Pour copie conforme,
MERKWILLER-PECHELBRONN, le 30 octobre 2003
Le Président,
Armand BRACONNIER

